

Un atelier pour échanger sur le prix de la chaleur

Le 3 février 2022

Mardi 15 février à 18 heures à l'hôtel de Ville, la Ville de Fresnes organise, aux côtés de son exploitant SOFREGE et de son Assistant à Maîtrise d'Ouvrage SERMET, dans le cadre du Comité Consultatif du Service Public de Géothermie (CCSPG), une réunion pour échanger sur la hausse des prix de la chaleur.

Celle-ci, organisée sous forme d'atelier ouvert à tous les abonnés et usagers du réseau de géothermie, a pour objectif d'expliquer l'impact de la hausse des tarifs de gaz sur le prix de la chaleur à Fresnes et la stratégie de la Ville pour la contenir.

Un contexte tendu

Depuis avril 2021, le prix du gaz n'a cessé d'augmenter. Cette hausse est due à plusieurs facteurs : la reprise économique mondiale survenue après la crise sanitaire, l'augmentation des prix des quotas d'émission de CO2 avec le recul des énergies au charbon et une consommation de gaz bien supérieure par rapport à la même période en 2020 (+15%), en raison d'un hiver particulièrement long.

Le réseau de géothermie fresnois toujours compétitif

Pour fonctionner, le réseau de chaleur SOFREGE utilise le mix énergétique, c'est-à-dire plusieurs énergies : le gaz (37%), la géothermie (63%) et le fioul (0,5%). Ceci permet de sécuriser l'approvisionnement et garantir la continuité du service.

Le prix pratiqué par SOFREGE évolue donc dès que le prix du gaz connaît des variations. Cependant, malgré ces augmentations inédites, le réseau de chaleur fresnois reste compétitif.

En effet, dans le contexte actuel, les premières estimations démontrent qu'un logement alimenté à 100% au gaz naturel devrait connaître 48% d'augmentation (ou 34% en tenant compte du bouclier tarifaire mis en place par le gouvernement) alors qu'un logement raccordé à la géothermie devrait, quant à lui, subir une hausse de 32% sur l'année 2021 par rapport à 2020.

Une solution : continuer de développer le réseau de géothermie

La Ville rappellera lors de cette réunion sa volonté de limiter l'impact de la hausse du prix de la chaleur par la poursuite de sa politique de développement du réseau de géothermie et d'accroissement de son taux d'énergies renouvelables. Cela pour garantir un prix maîtrisé et faire face aux enjeux environnementaux, que sont la lutte contre la pollution en ville et contre la précarité énergétique. De concert avec son exploitant SOFREGE, elle prodigue d'ores et déjà aux habitant.es et copropriétés abonnées, des gestes simples pour réduire leur facture au sein de leur logement ou immeuble (fiches pratiques et infos sur sofrege.fr).

Atelier « Prix de la chaleur » : mardi 15 février à 18 heures à l'hôtel de ville, 1 place Pierre et Marie Curie - Ouvert à tous sur inscription à clelia.cortesi@fresnes94.fr